



Conseil du GEM l'Eclaircie
du vendredi 13 mai 2022, 14h30

Participants :

Patrick Alpern
Mehdi Brahim
Stéphane Chauvin
Fabien Degoul, Administrateur
Jean-Claude Fabre, Vice-président
Thierry Lacour, Administrateur

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Pierre Missoud, Administrateur
Laurent Nicolas
Doris Patou, Administratrice
Guy Roberval
Claire Szmiedt, Secrétaire
Claire Tonna

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.



Relevé des points abordés :

1 – Accueil de deux nouvelles adhérentes –

Nous souhaitons la bienvenue à Julie Almodovar et Sophie Rouschmeyer qui ont signé leur contrat d'adhérente (et réglé leur cotisation) respectivement, les 11/05/22 et 12/05/22.

2 - Rappel des règles démocratiques de savoir-être et savoir-vivre au sein du GEM -

La démocratie pratiquée au GEM l'Eclaircie,

permet à « tous » les membres du GEM, toutes et tous différent.e.s (sexe, âge, génération, origines, couleur de peau, niveau d'études, éducation, culture, santé, goûts, appétit, sommeil, opinions politiques...),

de se développer sur le plan individuel, conjugal, familial, collectif, citoyen et sociétal :

- ✓ Liberté (d'expression, d'opinion...)
- ✓ Égalité (pas seulement en droit, mais aussi en termes de chances ou de mérite, de considération et de traitement) : un homme ou une femme = une voix
- ✓ Solidarité : équilibre entre droits et devoirs

La solidarité démocratique s'exprime au GEM l'Eclaircie, notamment en :

- ✓ **Consommant** « gratuitement », grâce au partenariat de mécénat construit par avec My Auchan (ce qui est un « droit » identique pour toutes et tous)
- ✓ **Lavant et essuyant** en contrepartie (ce qui est un « devoir » individuel, identique pour toutes et tous, à respecter sans laisser les autres assumer ce devoir, à sa place) sa vaisselle sale, utilisée pour consommer « gratuitement »
- ✓ **Respectant** son « devoir » moral envers les autres quand on s'est engagé, bénévolement, à effectuer une action ou une mission ou une responsabilité, au sein du GEM
- ✓ **Obtenant** (en retour de son « devoir » moral accompli), le « droit » d'être satisfait par sa propre contribution à son développement personnel, conjugal, familial, collectif et sociétal



2 - Actualité au GEM l'Eclaircie (depuis le dernier Conseil du GEM du 29/04/22) –

- 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM, et sur lequel Olivier Fouché, Administrateur, Thierry Lacour, Administrateur, Patrick Lopez, Laurent Nicolas et Claire Szmiedt, Secrétaire, se sont exprimés en visioconférence mardi 10/05/22 :

Sous la Vème République, le pouvoir exécutif est bicéphale avec :

- ✓ Le Président de la République, élu directement par le peuple
- ✓ Le (ou la) Premier.e ministre, responsable devant l'Assemblée nationale, et nommé.e par le Chef de l'Etat

Ce partage du pouvoir invite le Président et le chef.fe de son gouvernement à s'entendre

- 2ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM, et sur lequel Jean-Claude Fabre, Vice-président, Thierry Lacour, Administrateur, Radimiro Martinez, Administrateur, Guy Roberval et Sophie Rouschmeyer se sont exprimés en visioconférence jeudi 12/05/22 :

Réchauffement climatique

Suite au réchauffement des eaux australiennes depuis fin décembre, dû à une vague de chaleur prolongée lors de l'été austral (de décembre à février, les variations climatiques peuvent être parfois importantes, mais il ne fait ni trop chaud, ni trop froid), 91 % de la Grande barrière de corail a subi un "blanchissement", qui se traduit par une décoloration en raison de l'expulsion des algues (donnant au corail sa couleur vive).

Si les conditions s'améliorent, les coraux blanchis encore vivants pourront se rétablir. Les coraux fortement blanchis présentent des taux de mortalité plus élevés.

C'est la première fois que le plus grand récif corallien du monde est touché par un tel blanchissement au cours du phénomène climatique "La Nina", habituellement caractérisé par une température anormalement basse des eaux.

3 – Culture -

- Fabien Del propose aux membres du GEM l'Eclaircie, une visite (gratuite sur présentation du justificatif de handicap) au **Musée du Luxembourg**, dimanche 22/05/22, à 15h.

Pour répondre favorablement à son initiative, vous voudrez bien le contacter (06 85 45 29 53) et vous organiser avec lui, pour vous inscrire collectivement.



- **L'Association Culture(s) en Herbe(s)** propose aux membres du GEM l'Eclaircie des ateliers de jardinage gratuits et libres d'accès, sur le jardin Marcotte (159 rue de Charonne, Paris 11^{ème}), le mercredi et le vendredi de 15h à 17h, jusqu'à l'automne.

Une visite préalable du jardin est possible.

Contact : Célia Gratadour au 06 63 39 08 16

Créée en 2009, l'association Culture(s) en Herbe(s) vise à :

- ✓ Créer des espaces d'apprentissage autour du vivant (expérimentations jardinières, biodiversité de proximité, milieux de vie, usages des plantes...)
- ✓ Articuler différents domaines d'action : écologie et social, écologie urbaine, éducation populaire, sciences sociales, agriculture et environnement, recherche-action...

Fabien Degoul s'engage à contacter Célia Gratadour pour organiser une visite du jardin avec les membres du GEM intéressés

4 – Agenda –

- Evelyne Lafon (bénévole) anime, pour les membres du GEM l'Eclaircie, son atelier « littérature », lundi 16/05/22. Sont inscrits, notamment : Florence Rettab, Julie Elmodovar et Lionel Sécher
- Céline Ngo Van (adhérente) anime, pour les membres du GEM l'Eclaircie, un atelier interactif et créatif « **lecture** », mercredi 18/05/22, à 16h
- Prochaines **visioconférences**, mardi 17/05 et jeudi 19/05/22, à 15h15
- Prochain **Conseil du GEM** : vendredi 20/05/22, à 14h30

Suivi du **débat**, animé par Marie-Véronique Luneau, à 15h30 :

Y-a-t-il une « vie » après la mort ?

à l'initiative de Jean-Claude Fabre, Vice-président, Olivier Fouché, Administrateur, Karim Khima et Thierry Lacour, Administrateur

Fait le 18/05/22, à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale